

Article 21 du Règlement

Tâchons de faciliter le don de la vie.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

L'ACHAT PAR WARDAIR D'AVIONS SUD-AFRICAINS

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, la compagnie Wardair a confirmé à mon bureau qu'elle avait acheté trois jumbo-jets sud-africains dont elle doit prendre livraison au mois d'août prochain.

Le 13 septembre 1985, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) avait annoncé un embargo sur le transport aérien entre l'Afrique du Sud et le Canada. Comment a-t-on pu acheter ces avions? Est-il possible que Wardair ne soit pas au courant de l'embargo, ou bien ignorons-nous certains arrangements de circonstances conclus entre Wardair et le gouvernement?

Depuis quelques semaines, nous avons eu à maintes reprises la preuve que les amitiés conservatrices transcendaient les principes. En est-ce là un autre exemple?

* * *

[Français]

LES CHANTIERS MARITIMES

LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE DE RATIONALISATION

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, les chantiers maritimes du Canada font face à une grave crise. Il semble de plus en plus clair à tous les intervenants, qu'ils soient gouvernementaux, privés ou syndicaux, qu'une politique de rationalisation est nécessaire. Je souhaite que cette politique soit basée sur le principe fondamental que ce gouvernement a toujours défendu, soit celui de la libre entreprise. En effet, toute autre attitude ne pourrait aboutir qu'au maintien de canards boiteux au détriment de chantiers qui ont déjà une position concurrentielle certaine.

Par le passé, monsieur le Président, les gouvernements, plus soucieux de leur électorat que d'une saine gestion économique de ce pays, n'ont pas hésité à utiliser le dirigisme dans l'octroi des contrats gouvernementaux. Cette solution n'est aujourd'hui plus acceptable et dorénavant l'octroi de ces contrats devra être basé, à mon avis, sur la libre concurrence et conséquemment sur le principe fondamental, en système capitaliste, du droit de faire des offres.

* * *

L'AGRICULTURE

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, depuis 20 mois, notre gouvernement a posé des gestes très significatifs en

matière d'agriculture. De l'assistance aux fermiers affligés de sécheresse à la nouvelle politique laitière et de l'abolition de toutes les taxes fédérales sur les carburants de fermes familiales, notre gouvernement fait preuve d'un niveau de compréhension qui n'avait jamais été ressenti au Canada. Les nouvelles mesures adoptées à la Société du crédit agricole sont bien acceptées par les agriculteurs de la Beauce, du Québec et du Canada. En parlant de crédit agricole, les libéraux ont étouffé, étranglé plusieurs fermiers avec des taux d'intérêt exorbitants. Examinons le nombre des faillites agricoles à cause de la non-compréhension des problèmes par les libéraux fédéraux.

De bonnes mesures ont été prises récemment par notre gouvernement et ce n'est pas fini. Comme député conservateur, je crois en l'avenir du secteur agricole et nous prendrons les dispositions nécessaires pour assumer le plein essor de l'agriculture. Les Beaucerons agriculteurs sont assurés de ma coopération et de ma compréhension.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

ON INVITE LE QUÉBEC À ADHÉRER À LA CONSTITUTION

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, vendredi dernier, tout le monde se rappellera que M. Rémillard, ministre des Affaires intergouvernementales du gouvernement du Québec, a fait une nouvelle proposition au gouvernement fédéral afin d'amener le Québec à adhérer à la Constitution canadienne. Malheureusement, contrairement à ce que le premier ministre s'était engagé durant la dernière campagne électorale, cela a été un refus immédiat de la part du secrétaire d'État, et, monsieur le Président, une des demandes qui a été faite par le gouvernement du Québec, c'était que le gouvernement retire le projet de loi C-96 qui a pour but de pénaliser.

J'invite donc le premier ministre, comme tous les députés du Québec, à réfléchir et à s'assurer de faire tout en son pouvoir pour que le Québec adhère à la nouvelle Constitution.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADAL'OPINION DU PRÉSIDENT AU SUJET DE LA CHANSON *NEAT TO BE DEAD*

M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, le ministre des Communications (M. Masse) a demandé au président de la Société Radio-Canada de répondre à mes allégations, à savoir que la chanson *Neat to be Dead* pourrait inciter les jeunes au suicide. En réponse à mes accusations, et sans avoir pris conseil auprès d'experts, M. Juneau a répondu ceci: